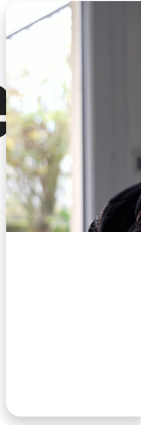


« Un bain de sang » : localisation de suspects, témoins, vidéosurveillance... où en est l'enquête sur le bal mortel de Crépol ?



Les enquêteurs doivent décortiquer le fil de la soirée de samedi afin d'en préciser les contours et identifier les individus qui s'y sont présentés armés et ont mortellement blessé un jeune de 16 ans.

Par Z.L.

Le 21 novembre 2023 à 12h55



La bal d'hiver a dégénéré samedi à Crépol. Un adolescent est décédé. LP/Thomas Pueyo

Réagir

Enregistrer

Thomas, 16 ans, a perdu la vie alors qu'il était transporté en urgence vers un hôpital de Lyon dans la nuit de samedi à dimanche. L'adolescent a été mortellement blessé à l'arme blanche à Crépol (Drôme) lors d'un « bal d'hiver » au cours duquel une « rixe », selon les termes de Laurent de Caigny, procureur de Valence, a éclaté. Voici ce que l'on sait de l'enquête des gendarmes qui cherchent à retrouver [les individus qui se sont présentés armés à cette fête](#), faisant un mort et huit blessés dont deux jeunes de 28 et 23 ans hospitalisés dans un état d'urgence absolue.

Ce que les enquêteurs ont appris de cette soirée

Au moins une dizaine d'individus se sont présentés, sans s'être inscrits au préalable, à cet événement organisé par le comité des fêtes de Crépol. C'est là qu'un incident aurait opposé une de ces personnes avec un des quatre agents de sécurité engagés pour cette soirée dont le prix d'entrée s'élevait à 4 euros. Il aurait alors « dégénéré en violence avec arme blanche, le vigile étant blessé, et la dizaine d'individus arrivés nuitamment formait alors un groupe hostile », selon le déroulé du procureur de la République Laurent de Caigny.

À lire aussi « C'est là que j'ai vu le carnage » : comment le bal dans un village de la Drôme a viré au drame

À l'intérieur, les convives « inscrits » entendent le raffut et viennent « au soutien des vigiles ». Une « rixe » éclate et l'affrontement se poursuit à l'extérieur de la salle des fêtes.

Marie-Laure Pezant, porte-parole de la gendarmerie [se refusait ce mardi matin à employer le terme de « rixe »](#) pour évoquer les faits. Selon elle, ce terme définit « deux groupes de jeunes qui ont décidé de prendre rendez-vous et de s'affronter, ici, on n'est pas dans cette configuration-là ».

Ce qu'ont vu les témoins

L'organisatrice de la fête, venue chercher son fils adolescent le soir des faits, raconte au Parisien être tombée sur une scène d'horreur : « Je vois un blessé sur une chaise à qui on fait un massage cardiaque (...) Je vais ensuite dans la cuisine et cette fois, c'est Thomas qui est par terre et qu'on essaie de sauver (...) Je n'arrêtais pas d'appeler les pompiers parce que plus le temps passait, plus on découvrait de nouveaux blessés. »



Une fête de village tourne au drame dans la Drôme : Thomas, 16 ans, tué à l'arme blanche à Crépol. Traces de sang sur un véhicule garé près de la salle des fêtes.

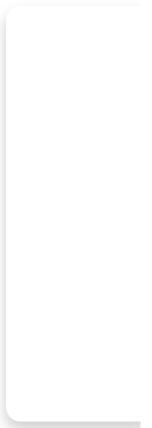
La mère de famille poursuit : « Dans les toilettes, un autre avait reçu un coup de couteau dans le dos. J'ai eu l'impression d'attendre longtemps les gendarmes. Tout le monde s'est réfugié dans la salle car on ne savait pas si les agresseurs nous attendaient encore dehors. Il y avait du sang partout. Partout. »

Un autre témoin décrit en effet « un bain de sang ». Selon son récit, « des jeunes de cité ont encerclé la salle des fêtes et plantaient les gens à l'aveugle. Le videur s'est fait trancher les doigts ».

Peut-être pas une « guerre de territoire »

Les premières rumeurs laissaient penser que les individus qui ont fait irruption au bal d'hiver provenaient d'un seul et même quartier, celui de la Monnaie, une cité de Romans-sur-Isère, à une vingtaine de kilomètres de là. Mais rien n'est moins sûr, tempère le procureur de la République de Valence.

VIDEO. « Ils plantaient les gens à l'aveugle » : ce que l'on sait des violences qui ont tué Thomas, 16 ans, dans la Drôme



« La précision du déroulé des faits doit permettre de mieux cerner le mobile de cette rixe, aux détours de laquelle un mineur qui ne faisait qu'aller au bal de sa commune a été tué. Au regard de ces avancées, il est cependant faux d'affirmer que le groupe hostile serait composé d'individus tous originaires de la même ville et du même quartier, explique Laurent de Caigny. Les liens qui peuvent exister entre les suspects possibles et en cours d'identification ne semblent pas reposer sur une telle *logique de territoire*. » « Il faut à ce stade rester prudent sur l'origine des agresseurs », ajoute pour notre journal une source proche de l'enquête.

Ce mardi matin sur franceinfo, la porte-parole de la gendarmerie a appelé les agresseurs à se faire connaître : « Ce serait plus raisonnable que les auteurs se présentent, parce qu'on ne va pas tarder à venir les chercher ». Selon la représentante, « il faut s'attendre à un progrès rapide et de probables interpellations ».

Des centaines d'auditions pour reconstituer la soirée

Pour reconstituer le cours des tragiques événements de samedi soir, les gendarmes sont en charge d'une enquête pour « homicide et tentatives en bande organisée ». Il leur faut entendre les plus de 450 personnes présentes à la soirée.

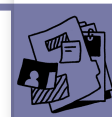
À lire aussi « Thomas faisait marrer tout le monde » : l'immense émotion au lycée du jeune garçon tué dans la Drôme

Cinquante de ces auditions avaient déjà été réalisées lundi après-midi. Les enquêteurs comptent aussi sur les souvenirs des convives pour identifier les auteurs de la « rixe ».

« Des éléments concordants sont recueillis qui ciblent des suspects possibles et des techniques d'identification sont utilisées pour présenter aux témoins des planches de parade photographique », détaille le procureur. Objectif : identifier des « tenues », « signes distinctifs » et « comportements » singuliers.

Newsletter Enquête en cours

Une plongée dans l'actualité des faits divers, pour éclairer la face sombre de notre époque



[S'inscrire à la newsletter](#)

[Toutes les newsletters](#)

Les gendarmes doivent aussi récupérer et analyser les images de vidéosurveillance, des caméras des commerces du village, tout comme les données liées aux relais téléphoniques du territoire de la commune. Il s'agira de décomposer minute par minute le fil de la soirée.

Dans la rubrique Faits divers

[Le radar n'était pas « habilité » : un chauffard qui roulait à 275 km/h ne sera pas condamné](#)

[La « holding du crime » : derrière les 200 condamnés de la Ndrangheta, le récit de deux ans de procès contre la puissante mafia](#)

[Paris : le « saucissonneur nocturne », trahi par sa téléphonie, avait surpris une femme dans son lit](#) P

Les commentaires sont ouverts à tous les inscrits. Ils font l'objet d'une modération avant publication. Ils seront publiés dans leur intégralité ou supprimés s'ils sont jugés non conformes à [la charte](#).

Veillez vous [connecter](#) ou [créer un compte](#) pour pouvoir commenter cet article.

Faits divers



Paris : le « saucissonneur nocturne », trahi par sa téléphonie, avait surpris une femme dans son lit P

Le Parisien

 Journal

 Se connecter

S'abonner

Ville, code postal...



75 · Paris

91 · Essonne

92 · Hauts-de-Seine

93 · Seine-Saint-Denis

94 · Val-de-Marne

95 · Val-d'Oise

77 · Seine-et-Marne

78 · Yvelines

60 · Oise

Toutes les actualités locales

Le radar n'était pas « habilité » : un chauffard qui roulait à 275 km/h ne sera pas condamné



La « holding du crime » : derrière les 200 condamnés de la Ndrangheta, le récit de deux ans de procès contre la puissante mafia



Après neuf jours sous terre, les premières images des 41 ouvriers indiens bloqués dans un tunnel



Pont-l'Abbé : l'amoureux compulsif qui s'était entiché de la serveuse condamné à trois mois de prison avec sursis



États-Unis : 250 000 comprimés de fentanyl saisis, 23 personnes sous les verrous



Bal mortel dans la Drôme : « de probables interpellations » sont à venir, selon la gendarmerie



Affaire Joël Guerriau : ses explications « invraisemblables » manquent de « dignité », estime l'avocate de Sandrine Josso